

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 modifiée,
Vu le Code de l'éducation,
Vu le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 modifié relatif à la licence professionnelle,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys de Validation des Acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention d'une licence professionnelles de l'IUT Clermont Auvergne comme suit :

Licence Professionnelle

Mention : Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

Parcours : Laboratoire d'analyse et production industrielle

Membres du jury :

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Christophe ISSARTEL, MCF

Régis CUEFF, MCF

Pauline ROCHE, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF

Julien GUILLAUMOND, MCF

Éric BEYSSAC, PU

Michel JAMES, PRAG

Jean-Pierre AGUER, PU

Isabelle VITRY, PRAG

Romain SAGNARD, Professionnel

Jessy RIBES, Professionnel

Membres invités :

Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Licence Professionnelle
Mention : Agronomie
Parcours : Expertise agroenvironnementale et conduite de projet

Membres du jury :

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Geneviève GAGNE-CHABALIER, MCF

Cécile AUGÉ, PRCE

Lise FABRIES, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF

Julien GUILLAUMOND, MCF

Éric BEYSSAC, PU

Michel JAMES, PRAG

Jean-Pierre AGUER, PU

Adnane HITMI, MCF

Marc PEILLERON, Professionnel

Coline LE DEUN, Professionnel

Membres invités :

Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Licence Professionnelle
Mention : Métiers de l'industrie : conception de produits industriels
Parcours : Tous

Membres du jury :

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Emmanuelle BON, PRAG

Florence LABESSE-JIED, MCF

Éric MALAURENT, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF

Julien GUILLAUMOND, MCF

Éric BEYSSAC, PU

Michel JAMES, PRAG

Jean-Pierre AGUER, PU

Frédéric WEHRLE, PRAG

Raphaël GUILLEMARD, Professionnel

Fabien MOKHEFI, Professionnel

Membres invités :

Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Licence Professionnelle
Mention : Métiers des réseaux informatiques et télécommunications (MRIT)
Parcours : Administration et sécurité des réseaux

Membres du jury :

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Joël TOUSSAINT, PU
Gérard CHALHOUB, MCF
Loïc DEVAUX, Professionnel

Suppléants :

Frédérique JACQUET Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Frédérique JACQUET, MCF
David FERRIER, Professionnel

Membres invités :

Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Licence professionnelle
Mention : Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques
Parcours : Systèmes industriels automatisés et maintenance

Membres du jury :

Daniel ZAMBON, Président du jury, PU

Paul CHECCHIN, PU
Tony CANO, PRAG
Jérôme BONNICHON, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Eric ROYER, MCF
Vincent BARJAUD, Professionnel

Membres invités :

Nurten CAGLAR, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Marie FALCON, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Yannick VIGINOL, Responsable Service Formation Continue et Professionnalisation (invité : avis consultatif)

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/04/2023

Le Président



Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

11 AVR. 2023

- Publié le

11 AVR. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.